



Procès-verbal de l'Assemblée générale du Club Tenue au Lausanne Palace, le vendredi 30 août 2024, 13h30

La présidente ouvre l'Assemblée générale du Club rotary de Lausanne à 13h30

Ordre du jour

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
2. Présentation des comptes de l'exercice 2023-2024
3. Rapport des vérificateurs des comptes
4. Acceptation des comptes, décharge au comité et aux organes statutaires
5. Élection des vérificateurs des comptes 2024-2025
6. Présentation du budget 2024-2025
7. Élection des remplaçants au comité selon besoin
8. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du PV de l'assemblée générale précédente

Le procès-verbal est approuvé par 62 membres du Club et 1 abstention sur 63 présents à l'Assemblée générale, soit la majorité absolue des membres présents.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2023-2024

Les comptes de l'exercice du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 ont été envoyés électroniquement aux membres avant l'Assemblée générale. Le trésorier Luc Oesch commente les comptes à l'aide d'une présentation PowerPoint. Il remercie la nouvelle présidente, car la présentation a été revue grâce à son impulsion.

- Liquidités 275'655.53
- Placements 24'086.00 = actions / placements
- Débiteurs : 0
- Impôt anticipé à récupérer : 370.-

Avec 145'000 de provisions, le Club est d'ailleurs plutôt bien doté. Dans les dépenses, on trouve aussi :

- Les contributions récurrentes du club : 10'161
- Les actions : 41'567.21

Le trésorier donne la parole à l'ancien président Nicolas Gueissaz concernant le détail des actions. L'année passée, le Club en a fait plus que d'habitude et les contributions ont été assez importantes. Les actions locales et nationales ont été particulièrement importantes. Ces dernières seront mises sur POLARIS afin que les membres du Club puissent voir en détail ce qui a été fait. Les contributions au niveau local et national se sont élevées à 21'000.-. Quelque chose de nouveau sont les actions jeunesse, à hauteur de 4000.- l'année passée.

Le trésorier reprend la parole. L'excédent de recette pour la période 2023-2024 est de 661.29

Paul Ballenegger ajoute qu'une action organisée par Cyril Trabichet (prise de 240 tables et des chaises au centre de la BCV) a été faite et n'a rien coûté au club. Les comptes présentés par le trésorier du Club n'appellent aucune question.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

Yves Cuendet lit le rapport au nom des deux vérificateurs des comptes, Vincent Vocat et lui-même, et recommande d'approuver les comptes tels que présentés ainsi que de donner décharge au comité.

4. Acceptation des comptes, décharge au comité et aux organes statutaires

L'assemblée accepte, à l'unanimité des membres présents, les comptes qui se soldent par un bénéfice de CHF 661.29- Ces derniers seront versés aux fonds propres. L'assemblée donne décharge au comité, à l'unanimité également.

5. Élection des vérificateurs des comptes 2024-2025

Les deux vérificateurs, Yves Cuendet et Vincent Vocat, sont reconduits pour l'année rotarienne 2024-2025.

6. Présentation du budget 2024-2025

Le trésorier Luc Oesch présente la proposition de budget pour l'année rotarienne 2024-2025. Il mentionne en particulier des pertes potentielles, comme la fête de Noël à hauteur 1000.-, par exemple. Les contributions fixes, comme la fondation EREY, Polio-Plus. Minex et le prix rotary du Grand Lausanne restent pour un montant de 10'200.-. 30'000 de fonds sont prévus pour des actions diverses. Il n'y a pas de questions de la part des membres.

7. Élection des remplaçants au comité selon besoin

La Présidente annonce que le Comité est actuellement complet.

8. Divers et propositions individuelles

Jean-Daniel Marchand prend la parole. Il explique qu'il peut arriver que des membres du Club aient des difficultés financières les empêchant de contribuer aux cotisations. Il propose lors de la prochaine AG du Club la création d'un fond de soutien permettant à ces membres de poursuivre cette aventure rotarienne.

La présidente dit que cette proposition sera mise à l'ordre du jour et votée lors de la l'assemblée générale extraordinaire du 20.12.2024.

La présidente a encore un point divers : elle précise que, dorénavant, les convocations lors des prochaines AG se feront sur inscription via POLARIS, comme cela a d'ailleurs été fait pour cette convocation.

La présidente clôt l'assemblée à 13h51.

La Présidente
Maria-Chrystina Zeller

Le Secrétaire
Jean-Philippe Delarageaz

Lausanne, le 30 août 2024